

## Communiqué de presse TRAXIO

### En 2021, deuxième année de pandémie de coronavirus, les speed pedelecs stagnent

Il est indéniable que l'été pluvieux a globalement pesé sur les immatriculations de speed pedelecs en 2021. Après un printemps prometteur, les chiffres ont en grande partie plongé dans le rouge à partir de juin, en dépit du retour des embouteillages à Anvers et Bruxelles. Si le mois de novembre avait tout de même amorcé une (brève) reprise, seules 731 unités ont été immatriculées en décembre, ce qui représente même une diminution de 13,16 % par rapport à 2020 (841 unités).

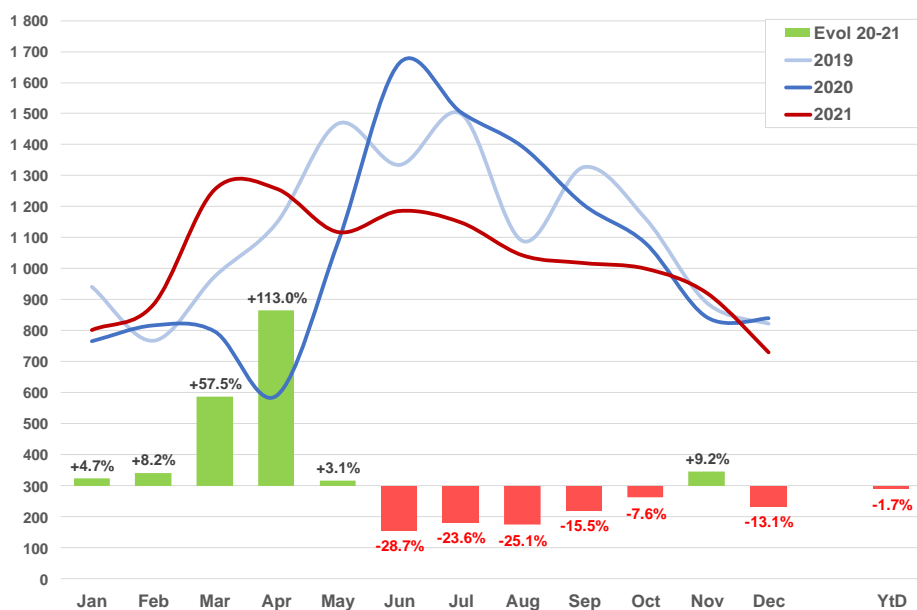
L'année 2021 se clôture donc sur un bilan en léger recul par rapport à 2020 : 12 377 unités contre 12 596 (-1,7 %) l'année dernière. Par rapport à l'ère pré coronavirus, on constate une régression de 7,8 % puisque 13 417 unités ont été vendues sur la même période au cours de l'année 2019.

**Filip Rylant**, porte-parole de la fédération de la mobilité TRAXIO, commente ces chiffres : « Le marché des speed pedelecs semblait avoir passé sa croissance, mais nous enregistrons encore un marché pratiquement stable en 2021. Le nombre d'immatriculations reste quasiment inchangé par rapport à l'an dernier (-1,7 %). On note une tendance baissière dans le segment des particuliers (-6,6 %), qui représente encore 49,4 % du marché. Pour ce qui concerne les entreprises et le leasing, qui représentent les 50 % restants du marché, les entreprises se tournent davantage vers les formules de leasing qui les déchargent de tout souci et moins vers l'achat, de sorte que le nombre total d'immatriculations attribuables aux entreprises reste supérieur au niveau de l'année dernière. Cependant, le speed pedelec en tant que vélo d'entreprise (surtout en Flandre) ne rencontre plus le même succès qu'en 2019. Les marchands de vélos confirment que le speed pedelec, même en Flandre, reste un marché de niche, qui recèle certainement encore du potentiel dans nos régions urbaines sujettes aux embouteillages. »

**Guy Crab** de TRAXIO Velo livre de plus amples explications : « Les entreprises et les particuliers estiment que la lourdeur et la lenteur de la procédure d'obtention de plaques d'immatriculation sont un frein à l'achat d'un speed pedelec. Désormais toutefois, les membres de TRAXIO VELO peuvent aussi opter pour une immatriculation numérique (webDIV) via le module Autoconnect-VIPS d'inMotiv et obtenir ainsi une plaque d'immatriculation de manière plus rapide et plus conviviale. Ainsi, la mise en circulation du speed pedelec est plus rapide, et le client n'a pas à s'occuper lui-même de toutes les démarches administratives. Les vendeurs de vélos flamands en particulier affirment que leurs clients sont à présent familiarisés avec le speed pedelec et que la plupart des personnes intéressées en possèdent déjà un. Bien que les premiers speed pedelecs soient progressivement remplacés, le marché arrive quand même tout doucement à saturation. Il conviendra surtout d'améliorer l'infrastructure routière pour susciter l'intérêt de nouveaux adeptes. »

<b>Speed Pedelecs New</b>	<b>2021</b>	<b>'21 vs '20</b>	<b>2020</b>	<b>'21 vs 19</b>	<b>2019</b>
Month : 12/2021	<b>731</b>	<b>-13,1%</b>	841	<b>-11,1%</b>	822
Year to Date 2021	<b>12.377</b>	<b>-1,7%</b>	12.596	<b>-7,8%</b>	13.417

## Immatriculations de speed pedelecs 2021

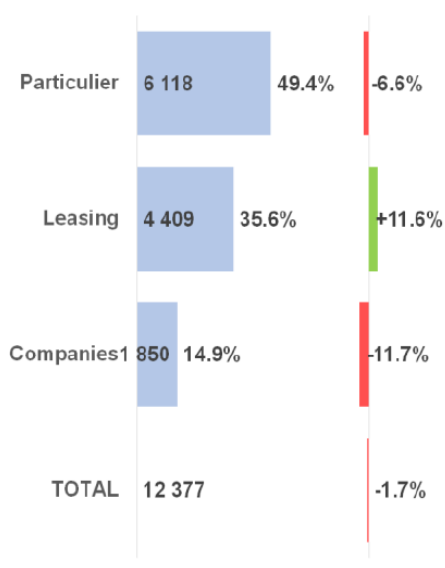


## Particuliers vs entreprises et leasing

Les particuliers représentent encore près de la moitié des ventes. Pas moins de 6118 unités (49,4 %) ont été achetées par des particuliers, soit une baisse de 6,6 % par rapport à 2020. C'est à ce segment que l'on droit en grande partie la légère baisse des chiffres en 2021.

Les achats effectués par des entreprises ont encore baissé (-11,7 %), mais le leasing en revanche est toujours en hausse et a même atteint 35,6 % de l'ensemble du marché. « *Le succès du leasing s'explique par un changement de mentalité des entreprises* », explique Filip Rylant. « *De plus en plus d'entreprises découvrent la facilité du leasing (moins d'administration propre), mais aussi certainement les avantages parafiscaux pour l'utilisateur et les entreprises elles-mêmes.* »

## Immatriculations des speed pedelecs par type (cumul 2021)



### Différences géographiques

Malgré la tendance à la baisse dans quelques provinces flamandes et les hausses du côté wallon, le marché du speed pedelec reste essentiellement une affaire flamande. La région néerlandophone du pays représente quelque 95,7 % du marché avec 11 844 unités, tandis que Bruxelles (261 unités) et l'ensemble de la Wallonie (272 unités) ne représentent respectivement que 2,1 % et 2,2 % du marché.

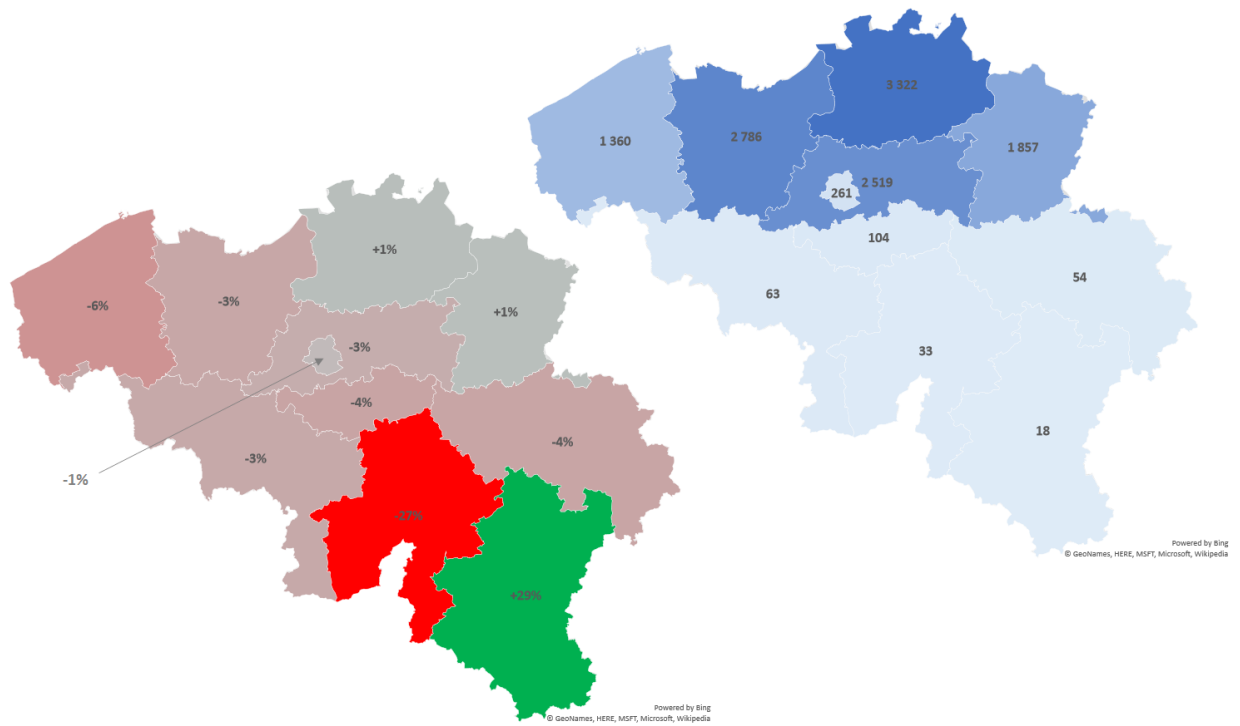
Fidèle à la tradition, la province d'Anvers se taille la part du lion avec 3322 nouvelles immatriculations en 2021, soit une hausse de 1 %. La Flandre orientale (2786 unités, -3 %), la Flandre occidentale (1360 unités, -6 %) et le Brabant flamand (2519 unités, -3 %) enregistrent un recul, tandis que le Limbourg (1857 unités, +1 %) croît légèrement.

Côté wallon, le Luxembourg peut se targuer d'une forte augmentation en pourcentage (+29 %), mais reste la plus petite province en chiffres absolus. Les autres provinces wallonnes périclitent : le speed pedelec se porte nettement moins bien dans les provinces de Brabant wallon (-4 %), ainsi que de Liège (-4 %) et de Hainaut (-3 %), mais surtout de Namur (-27 %).

Bruxelles est en diminution de 1 % par rapport à 2020 puisque 261 speed pedelecs y ont été immatriculés en 2021. Le speed pedelec présente moins d'avantages dans un environnement fortement urbanisé où la vitesse est majoritairement limitée à 30 km/h. Qui plus est, il subit la forte concurrence de l'offre étendue de vélos et scooters partagés.

### Immatriculations des speed pedelecs par province (cumul 2021)

Province	Aantal	Evolutie vs YtD 2020
<b>Antwerpen</b>	3 322	+1%
<b>Oost-Vlaanderen</b>	2 786	-3%
<b>Vlaams Brabant</b>	2 519	-3%
<b>Limburg</b>	1 857	+1%
<b>West-Vlaanderen</b>	1 360	-6%
<b>Bruxelles/Brussel</b>	261	-1%
<b>Brabant Wallon</b>	104	-4%
<b>Hainaut</b>	63	-3%
<b>Liège</b>	54	-4%
<b>Luxembourg</b>	18	+29%
<b>Namur</b>	33	-27%



Bruxelles, le 6 janvier 2022

**Note pour la rédaction (non destinée à être publiée)**

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec Filip Rylant au numéro 0475/35 45 64.